



à Monsieur Michaël Delafosse, Président de Montpellier Méditerranée Métropole

Objet : Lettre ouverte à propos du projet de ligne 5 de tram

Clapiers/Montferrier sur Lez/Prades le Lez, le 18 avril 2023

Monsieur le Président,

En nous adressant directement et publiquement à vous via cette lettre ouverte, notre but est de trouver une issue aux tensions qui s'expriment au Nord de Montpellier et qui risquent d'entraîner des retards préjudiciables à la réalisation de la ligne 5 de tramway. Pour cela, nous souhaitons obtenir le plus rapidement possible une véritable réunion de travail avec les services techniques du Pôle Mobilités et en votre présence. En effet, notre Collectif, conscient de l'urgence à relever les défis climatiques et de santé publique dont la circulation automobile est la première cause, souscrit pleinement aux objectifs généraux de réduction de celle-ci, que vous avez brillamment défendus lors de la réunion publique de Clapiers, le 4 avril dernier.

Constitué en novembre 2022 pour faire entendre les inquiétudes légitimes et le fort rejet suscité par le réaménagement du rond-point de Girac tel qu'envisagé par la Métropole, le collectif Girac a été dès le début animé du désir de trouver, en pleine concertation avec les élus et les services, un autre aménagement de ce rond point qui puisse éviter que ce projet de ligne 5 tant attendu ne fasse l'objet d'un rejet durable de la part notamment de la population des communes les plus directement affectées (Montferrier-sur-Lez, Prades le Lez, Clapiers).

Cette demande de concertation, le Collectif l'a fait connaître en décembre et janvier derniers à Madame la Vice-Présidente chargée des Mobilités. Réitérée régulièrement sans recevoir de réponse ferme, ce n'est que le 23 mars qu'il a nous a enfin été accordé de présenter - mais seulement partiellement - trois propositions aux élus et responsables du projet. Bien qu'ayant reconnu dans la presse le gros travail technique réalisé par le Collectif, Madame Frêche les a oralement rejetées publiquement lors de la réunion du 4 avril, sans qu'aucune discussion préalable n'ait pu avoir lieu, à partir d'arguments que le public ne pouvait apprécier faute des éléments pour les illustrer, et que nous contestons en partie (nous attendons d'ailleurs toujours le compte-rendu de la réunion du 23 mars).

Lors de cette réunion publique, de plus, les « explications » largement développées par Madame Frêche pour justifier le nouvel aménagement routier du terminus de Girac nous ont semblé relever d'un pari incertain : jugées comme très négligeables par la Métropole, elles minimisent invariablement les nuisances sur les voiries traversant les zones urbanisées des

communes voisines ou sur les giratoires adjacents (Agropolis et Fesquet). Au vu du nombre de véhicules qui transitent actuellement depuis ou vers la grande zone péri-urbaine au nord la Métropole et au delà, cela paraît déjà fort improbable. Plus généralement, comme une grande partie du public présent à cette réunion, nous déplorons l'absence d'analyse plus globale des flux de circulation actuels - et surtout à venir - dans cette zone. Quelle vision d'ensemble des évolutions de la démographie, des projets de développement économique (par exemple Med Vallée), des transports publics ? Et comment ces évolutions vont-elles peser sur les mobilités à venir, dans quelles proportions l'accroissement prévisible des nouveaux déplacements locaux et de transit seront-ils absorbés par des modes alternatifs à la voiture individuelle ? Cette absence ne peut que renforcer le doute sur le pari et l'inquiétude des riverains. Et lorsque l'on a entendu que le projet avec trémies serait impossible, pourquoi la Métropole avait-elle validé en février 2019 un projet qui l'intégrait et répondait aux apparentes objections des services de l'État (nous n'avons jamais obtenu les documents originaux) concernant la sécurité de l'aménagement prévu dans la DUP de 2013 ? Projet qui est d'ailleurs resté en vigueur jusqu'en juillet 2021 !

Beaucoup de questions de cet ordre restent actuellement sans réponse.

C'est pourquoi étant, comme vous, « ouverts à la concertation » (votre interview dans La Gazette, 10/11/22), nous vous demandons personnellement, Monsieur le Président, l'ouverture de véritables réunions de travail avec les services techniques et en votre présence, au cours desquelles nous pourrions réellement « discuter, échanger partager » (comme vous le déclarez dans vos rencontres avec les habitants, cf. Midi Libre, 16/04/23) autour de nos propositions alternatives - sûrement perfectibles - et sur les questions de fond restées en suspens, et ainsi co-construire, solidairement, un projet fiable et satisfaisant pour tous.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre considération la plus distinguée.

Les associations du Collectif Girac (Les Amis de la Nature Clapiers, ARBAM, Clapiérois du Fesquet, Citoyens de Prades le Lez, Clapiers en transition, Lez Vivant, Montferrier Ensemble, Prades le Lez Environnement, SOS Lez Environnement, Vivons Montferrier).

Contact collectifgirac@gmail.com 06 74 32 82 92